

**SEMINAIRE SUR LE PARLEMENT MODERNE, OUVERTURE
A LA SOCIETE CIVILE ET SENSIBILISATION AU GENRE**

THEME :

**MIEUX CONNAITRE LES TRAVAUX DU PARLEMENT
ET LES OUVRIR DAVANTAGE**

PAR

HONORABLE Geneviève INAGOSI KASSONGO AU

Distingués invités,
Chers collègues,

Je reprends humblement la parole après les brillantes présentations des collègues députées Françoise Bertieaux et Maryse Gaudreault sur la problématique de la qualité de communication sur les travaux parlementaires d'une part, et d'autre part sur la problématique de l'évaluation du Parlement par l'approche T-RARE (Transparence, Représentatif, Accessibilité, Redevabilité et Efficacité) à la lumière des autres acteurs indépendants de la gouvernance que sont les acteurs non étatiques au nombre desquels il y a lieu de citer les acteurs et actrices de la société civile dans sa pluralité et sa diversité.

Comme j'ai eu à le souligner hier, dans un Etat de droit avec la démocratie comme sa valeur cardiale et le respect des droits humains comme son expression dans les relations entre les citoyens et les institutions détentrices des pouvoirs, il ne peut y avoir restriction dans l'accès à l'information publique. Un brillant homme politique américain, je citais le Président Abraham Lincoln ne disait-il pas « Un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Et moi, d'ajouter « Un Parlement du Peuple, pour le Peuple et par le Peuple » et pourquoi pas « Un pouvoir judiciaire du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Tout ceci pour signifier que le souverain primaire doit être bien renseigné et informé pour que son opinion soit suffisamment éclairée. Agir

autrement, c'est courir les risques de se voir dominé par des puissances manipulatrices au service des intérêts égoïstes. Vu sous cet angle, toute communication parlementaire se doit d'être professionnelle dans le respect de l'éthique et déontologie professionnelle mais aussi responsable.

Distingués invités,
Chers collègues,

Dans le cadre de la présente contribution, il me paraît judicieux de rappeler quelques principes généraux sur la communication, les différents canaux et/ou outils de communication, avant bien sûr de proposer des actions pour mieux faire connaître le travail des parlementaires auprès des populations et concurremment de proposer les actions qui aident le Parlement à s'ouvrir davantage vers la population.

A la différence d'une information qui est unidirectionnelle de l'émetteur vers le récepteur, la communication est, par contre, essentiellement un échange d'informations et de signaux véhiculés à travers un mécanisme d'encodage et de décodage entre un émetteur et un récepteur.

Les 4 canaux de communication connus de nos jours sont :

Primo, Médias traditionnels au nombre desquels nous avons la Presse écrite, la Radio, la Télévision et l'affichage

Secundo, les Médias WEB où trône la Presse en ligne et les Plateformes communautaires comme les Réseaux sociaux (Twitter, WhatsApp, LinkedIn, Facebook, Viadeo), blogs, groupes, forums.

Tertio : le Hors médias traditionnel qui se manifeste lors des Evènements traditionnels (stands, salons, conférences), des Evènements alternatifs (formation, street marketing...), de Relations publiques (lobby, négociation)^[SEP] ou par des Courriers postaux (ciblé, tout-ménage) ou encore par des Contacts directs

(téléphone, réunion, promotion...)

Quarto, le Hors médias WEB comme les Plateformes individuelles (site Internet, Intranet...), les Communication asynchrone (mailing, newsletter...), les Communication synchrone (chat, visio conférence...) ou encore des Applications mobiles.

A ces différents canaux sont associés les outils de communication comme : Affiches, Articles, Brochure, Conférences, Dépliant Documents partagés, Forums, Interviews, Pages web, Référencement, Annonces, Ateliers, Carte de visite, Cours, Diaporamas partagés, Evènements participatifs, Groupes de discussion, Mails, Newsletters, Forum, Présentations, Micro-blogging, Images partagées, Discussions ouvertes, Débats ou Communiqué de presse.

La maîtrise de la NTIC (Nouvelle technologie de la communication et de l'information) et la disponibilité des réseaux mobile de communication élargit considérablement des possibilités de communication efficace avec les populations et certaines organisations de la société civile. Même si la fracture numérique persiste encore dans certaines zones rurales, de récentes études attestent que 7 foyers africains sur 10 disposent d'un smartphone, et donc accessibles via le 2G ou le 3G.

Distingués invités,

Chers collègues,

Les actions appropriées pour mieux faire connaître le travail des parlementaires auprès des populations ne sauraient être traitées à la légère. Une analyse plus approfondie s'avère nécessaire pour approcher le niveau optimal de satisfaction des populations sur le travail des parlementaires. Toutefois, je pense que les mesures usuelles en cette matière commande de disposer entre autre de:

1.- une équipe professionnelle de communication attachée au Parlement

- 2.- un site web du parlement à jour sur tous les travaux dont les détails peuvent être utilement trouvés dans le manuel publié par l'IUP à ce sujet
- 3.- Créer des comptes email personnels des parlementaires par commission thématique
- 4.- Avoir une chaîne TV/Radio parlementaire devant couvrir toutes les activités du parlement
5. Encourager les parlementaires à recourir à la NTIC pour communiquer sur leurs travaux ou opinions.
6. Organiser des journées d'échange, des portes ouvertes, des tribunes d'expression populaire, des visites guides au Parlement avec les différentes couches de la population (de plus jeunes en forme des parlements des enfants au plus vieux en forme de Parlement citoyen)
7. Exigence de rendre public les rapports de vacances parlementaires après des séances de restitution
8. Etc

Aujourd'hui, le taux de dépréciation voire de l'obsolescence de l'information est plus accélérée du fait de recours invasif à la NTIC. De même, la population est très exposée à la circulation de fausses informations (fake news).

Pour une citoyenneté pleinement assurée dans un Etat de droit, le souverain primaire a le droit de savoir.

Le souci d'une perception positive des populations sur le travail des parlementaires se doit de guider ces derniers faute de quoi ils risquent la sanction des urnes. Une arme redoutable entre les mains du souverain primaire qu'il exerce lors des élections.

Pour ce qui est de l'ouverture des travaux du Parlement à la population, il s'entend que la société civile - entendue comme une synthèse composite des acteurs non étatiques indépendants et exerçant un contrôle citoyen sur les politiques publiques - sur la base des réalités sociologiques et politiques qui sont variables d'un pays à un autre ou d'une région à l'autre, cette société civile

renferme des connaissances et des compétences sur différents secteurs de la vie nationale. Il devient de ce fait impensable de remplir convenablement les trois fonctions parlementaires (légiférer, contrôler et surtout de représenter le peuple) sans s'assurer d'une écoute active auprès des acteurs non étatiques ayant ou manifestant un intérêt sur un certain nombre de sujets traités au Parlement.

L'évolution récente des engagements internationaux (Agenda 2030 pour le développement durable, Agenda d'actions d'Addis-Abeba, Accord de Paris sur le changement climatique, Résolution 1325, etc.) réaffirment la place de choix qu'occupe la société civile comme partie prenante à part entière dans la recherche des solutions auxquelles font face les Nations du monde entier. Il ne pourrait donc en être autrement au niveau de chaque Etat membre faisant partie du concert des Nations.

Distingués invités,
Chers collègues,

Comment vous avez pu vous en rendre compte, mon exposé ne s'est pas orienté à vous dire qu'est-ce que vous devriez faire pour rester proche des populations dans le travail qui est le nôtre ou sur le niveau optimal d'ouverture à assurer aux acteurs non étatiques qui puisse garantir la sérénité lors de différents travaux parlementaires. Il en va sans dire que la société civile ne remplace pas le Parlement et le Parlement n'agit pas comme la société civile. Même alors, chaque acteur se doit de circonscrire ses limites dans la sphère du possible et du tolérable. Aucun acte de déstabilisation des institutions démocratiquement établies ne saurait être toléré sans subir la rigueur de la loi.

Un engagement public et solennel pour la Transparence dans les affaires parlementaires et une recherche permanente d'un niveau de communication et de communion avec les différentes catégories de la population sont autant d'atouts d'un Parlement véritablement moderne et ouvert.

Mot de la fin

Distingués,

Chers collègues,

Je ne saurai clore cette présentation sans remercier l'hospitalité du peuple cap verdien que je découvre à l'image du père fondateur Eugénio TAVARES et de la danse KIZOMBA. De SEM le Président de la République, de l'Honorable Président et de tous les collègues députés ainsi que des organisateurs de ce séminaire.

Nous avons tous Travaillé dans l'Unité dans l'espoir de voir la production législative Progresser qualitativement et quantitativement pour le bonheur du peuple cape verdien.

Je vous remercie.